

Fondations: la clef privée de la liberté académique

Les fondations privées brillent de tout leur prestige lors de cérémonies de remises de prix. A longueur d'années académiques, elles attribuent aussi subsides et bourses, véritables moteurs financiers de la recherche. Elles permettent l'achat d'appareils, le financement de postes et bien d'autres choses encore. Genève est particulièrement bien lotie avec une centaine de fondations qui aident son université. Une association réunit neuf d'entre elles. Deux nouvelles entités vont devenir actives d'ici à deux ans. Parcours dans un univers qui mêle fortunes, histoires dramatiques et avancées scientifiques.

L'APPORT des fondations au budget de l'Université de Genève représente près de 1,5% de la totalité. Mais ce petit plus permet des grands bonds de la recherche. Derrière ce pourcentage, en apparence modeste, se cachent plus de 6,7 millions de francs versés gracieusement. Sans ce volant financier, les chercheurs devraient revoir à la baisse les ambitions de leurs programmes.

«L'Université est subventionnée en majorité par le canton et la Confédération. Ces ressources ne donnent que très peu de liberté de mouvement. Ce sont les fondations qui permettent d'avoir une marge de manœuvre ponctuelle sur des projets précis», explique Maurice Bourquin, Recteur de l'Université et professeur au Département de physique nucléaire et corpusculaire.

Le Département de l'instruction publique (DIP) soulignait dans son rapport de gestion 1999 «une augmentation réjouissante des ressources provenant du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et surtout de fonds privés». Le DIP précisait plus loin que «si le financement de l'infrastructure de base de la recherche, en personnel et équipement, est à la charge de l'Université, la réalisation des projets de recherche dépend largement de financements externes, dont celui du FNRS».

Le Fonds national suisse endosse environ 8,5% du financement de l'Université de Genève, attestant de l'excellence de la recherche qui y est pratiquée. Le FNRS répond à des requêtes émanant de toute la Suisse et mises en concurrence entre elles. A ce jeu, les chercheurs du bout du lac drainent environ 15% des sommes allouées chaque année, arrivant ainsi en tête du peloton des universités helvétiques et écoles polytechniques fédérales. A côté de ce moteur financier institutionnel, les fondations privées apportent l'appoint. Elles fournissent le petit plus qui évite à un projet de capoter ou, dans d'autres cas, elles donnent l'impulsion de départ.

Un don, pas un contrat

Genève apparaît particulièrement bien lotie sur ce plan. Plus d'une centaine de fonds collaborent avec l'Université. Chaque année, près de 230 prix, bourses et subsides sont attribués (voir l'adresse <http://rel.unige.ch:591/pbs/intro.html>). Certains concernent les étudiants, d'autres les professeurs. Les uns récompensent des travaux, les autres financent des postes de recherche ou participent à l'achat de matériels onéreux. «Cet outil n'est pas gênant car il ne s'agit jamais d'un contrat mais d'un don», remarque Bernard Fulpius, le précédent Recteur et actuel président de la Fondation Louis-Jeantet de médecine.

Les sommes engagées peuvent être de plusieurs centaines de francs pour, par exemple, payer la participation à une conférence internationale. Ou de quelques centaines de milliers de francs lorsqu'il s'agit de prendre en charge soit le salaire d'un chercheur sur plusieurs années, soit l'acquisition d'un appareil scientifique. D'autres cas concernent des projets d'investissements à caractère culturel ou social, comme la construction d'un foyer d'étudiants ou la crèche. La rénovation de la salle de l'ancien cinéma Manhattan par les Fondations Ardit et Wilsdorf constitue l'un des plus fameux exemples du genre.

Une seule faiblesse: le nombre de bourses pour financer les séjours de non-diplômés dans des universités étrangères est extrêmement réduit. «C'est une volonté du Rectorat actuel de trouver des moyens supplémentaires pour favoriser le déplacement des étudiants. Il s'agirait de créer des bourses pour les inciter à se perfectionner en dehors de la Suisse», indique Maurice Bourquin.

Deux nouvelles fondations

En attendant, l'univers des fondations genevoises ne reste pas passif. Les universitaires auront bientôt la possibilité de faire appel à deux nouvelles venues, Boninchi et Brocher. Chacune de son côté travaille actuellement aux modalités de fonctionnement. La première devrait annoncer le début de son activité cette année, et la seconde dans deux ans. ►►►



DESSIN ORIGINAL:
PATRICK TONDEUX



METIN ARDITI

La Fondation Arditi remet chaque année une douzaine de prix à des jeunes diplômés de l'Université de Genève. Ils récompensent d'une somme de 5 000 Fr. chacun le mémoire d'étudiants en histoire, histoire de l'art, science économique, économie politique, relations internationales, droit et éthique. En 2001, deux nouveaux prix seront attribués, en biologie et en informatique. En outre, une bourse pour jeunes médecins diplômés est créée. Le président de la fondation, Metin Arditi, explique son engagement dans la vie universitaire genevoise.

Un engagement personnel

«*Campus*: — Pourquoi cette bourse pour jeunes médecins?

Metin Arditi: — Les diplômes de médecins sont attribués à Genève au mois de mars. Les étudiants tra-

vaillent énormément pendant une période de dix à douze mois, et le moment de tension extrême, le climax, se situe fin février. Puis il y a une chute brutale de tension. L'organisation du travail dans les milieux hospitaliers universitaires suisses veut que les contrats pour les années FMH démarrent en octobre. Certains diplômés sont démobilisés. Il m'a semblé qu'il y avait là comme un besoin. L'idée est de prendre en charge, en coopération avec la Faculté de médecine, un séjour dans un grand centre universitaire américain pendant quelques mois. On ne s'est pas dit «*qu'est-ce qu'on peut faire pour les*

jeunes médecins» mais «*tiens, là, il y a un petit problème*». La mentalité de notre fondation, c'est d'agir de manière très modeste, très ponctuelle, mais efficace.

— Vos prix couronnent le plus souvent de jeunes diplômés. Pourquoi?

— D'abord parce que des prix existent pour ceux qui sont déjà docteurs. Pour les jeunes gradués, très souvent, la difficulté consiste à apprécier la réalité de leur propre talent, de leur potentiel. C'est difficile d'être lucide sur soi à ce jeune âge.



►►► La vitalité de ce type de financement privé trouve également écho depuis cinq ans dans l'Association genevoise des fondations académiques (AGFA), présidée actuellement par Metin Ardit. Elle rassemble les Fondations Ardit, Latsis Internationale, Louis-Jeantet de médecine, Ernst et Lucie Schmidheiny, ainsi que Hans Wilsdorf (montres Rolex). Le groupe s'est élargi récemment en accueillant les Fondations Martin Bodmer, Dr Dubois-Ferrière Dinu Lipatti, Leenaards et Giorgi-Cavaglieri. Elles se réunissent périodiquement pour partager leurs problèmes.

«C'est tout un métier que de bien gérer une fondation», relève Bernard Fulpius. Comment structurer le capital? Comment régler les situations politico-fiscales? Quels mécanismes de sélection des demandes mettre en place? Comment améliorer le système d'expertise scientifique? Autant de questions auxquelles les membres de l'AGFA tentent de trouver des réponses en partageant leurs expériences.

Mais n'existe-t-il pas un danger de collusion entre toutes ces institutions réunies en un même cercle? L'argent qu'elles distribuent ne risque-t-il pas d'aller toujours aux mêmes lauréats, le succès allant au succès? «Non! C'est tout le contraire! Ces fondations ont des personnalités extrêmement marquées», s'exclame Metin Ardit. La Fondation Ardit récompense des étudiants non diplômés, toutes disciplines confondues, et Louis-Jeantet les élites professorales de la médecine et de la biologie. La Fondation Schmidheiny est dynamique en sciences

dures, et Martin Bodmer dans le domaine des lettres. «Plusieurs d'entre elles se sont constituées après la mort du fondateur; il n'est pas question qu'elles changent leurs objectifs comme on change de chemise. Elles ont chacune leurs visées», insiste le président de l'AGFA.

Sous haute surveillance

En effet, les 400 fondations genevoises de bienfaisance, dont quelques dizaines financent des activités de l'Université, sont placées sous le contrôle du Département cantonal des finances. Elles subissent notamment tous les trois ans un examen détaillé de leurs activités. «Notre rôle consiste à protéger la volonté des fondateurs jusqu'au bout», explique Paul Moine, directeur du service de surveillance. Celles qui jouissent d'une importance internationale, comme Louis-Jeantet, dépendent d'un service de niveau fédéral.

Les membres du conseil de fondation de chacune, c'est-à-dire l'organe de direction, sont désignés selon des modalités définies par les donateurs initiaux. Les objectifs eux-mêmes sont fixés dans les statuts. Le conseil n'a plus qu'à consacrer toutes ses forces financières pour réaliser les buts assignés. Fortes de leur caractère d'utilité publique, les fondations sont exonérées d'impôts (sauf dans le cas de la vente ou de la location d'immeubles). Le législateur reconnaît ainsi qu'en payant des activités d'éducation ou de culture, elles remplissent une tâche normalement dévolue à l'Etat.

Au-delà du respect dû à la volonté du donateur, le service de surveillance des fondations veille à ce qu'elles ne soient pas un outil pour contourner le fisc. Les statuts sont soumis à une interprétation restrictive. Les buts ne peuvent évoluer qu'à condition qu'ils ne soient vraiment plus réalisables. Paul Moine indique ainsi le cas d'un donateur qui avait visé la mise au point d'un cœur artificiel en plastique. La technologie progressant, et particulièrement le choix des matériaux, des raisons objectives se sont imposées pour que ce but change.

Le capital de ces institutions se compose de biens immobiliers et/ou de placements financiers (obligations, actions, etc.). Les responsables n'ont à respecter d'autres règles que «celles d'une saine et prudente gestion», selon Paul Moine. Rien d'autre. Contrairement aux fonds de prévoyance qui ne peuvent pas placer plus de 50% de leur capital sous forme d'actions, les fonds de bienfaisance ne sont soumis à aucune réglementation en la matière.

La législation se préoccupe surtout que le don qui prévaut à la création d'une fondation ne puisse pas retourner au bienfaiteur. «Au cas où elle ne pourrait plus remplir ses buts, soit parce qu'elle a perdu tous ses biens, soit parce que les buts ont changé ou ne sont plus d'actualité, il est dit que l'actif, qui ne reviendra jamais au fondateur, peut aller à une autre association ou fondation ayant les mêmes buts», relève Bernard Fulpius.

►►►

Metin Ardit: Un engagement personnel (suite)

— Que sont devenus les étudiants primés?
— Certains sont professeurs à l'Université de Genève! D'autres travaillent dans de grandes entreprises. Un lauréat occupe un poste à la Banque Nationale Suisse (BNS). Le prix donne très souvent un petit plus qui permet de décrocher un premier poste.

— Le succès va au succès?
— Exactement. Les gens adorent voler au secours de la victoire.

— Pourquoi créer une fondation plutôt que faire un don à l'Université?
— Je ne voulais pas seulement distribuer de l'argent. Pour moi, c'était clair, je voulais participer à la vie universitaire. Participer, apprendre, m'enrichir, connaître des gens, connaître des lauréats, des professeurs. Cette fondation m'a apporté immensément. Je ne donne pas seulement des moyens mais aussi un engagement personnel. Je passe de quarante à cinquante heures par semaine à des activités de bénévolat. Cet investissement personnel est absolument indispensable. Je dirais

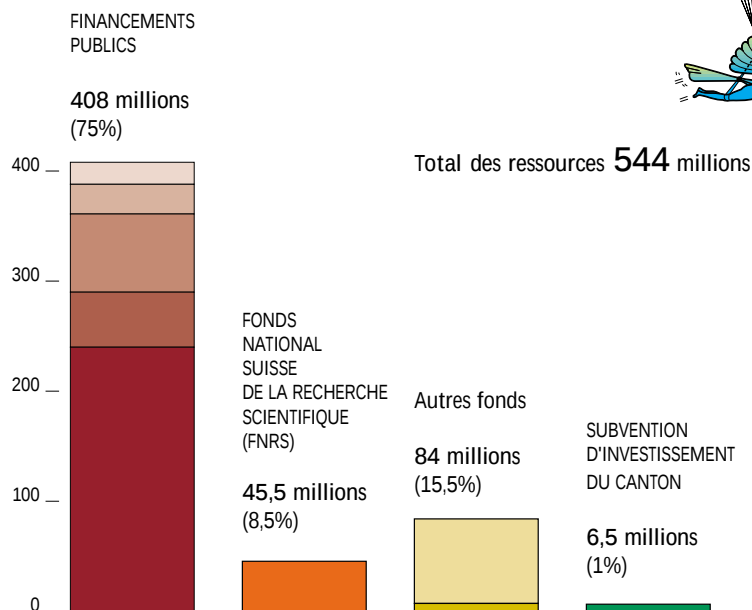
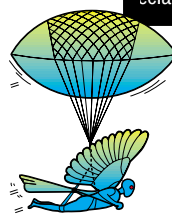
que c'est ce qui donne la valeur au reste.

— Que pensez-vous du rôle de ce type de financement dans le fonctionnement de l'Université?
— Si je suis président de l'Association genevoise des fondations académiques (AGFA), c'est évident que je crois aux vertus du financement privé. Je suis un idéaliste: je crois aux qualités de l'homme. Comme je suis aussi un financier, je crois à ses défauts. Beaucoup de gens font preuve d'une immense générosité, peut-être après leur mort mais ils y pensent souvent avant. Si quel-

qu'un, en faisant don de ses biens ou d'une grande partie de ses biens à une fondation, lutte contre l'oubli et sa propre mortalité dans une tentative aussi touchante que dérisoire, il ne faut pas lui lancer la pierre.»

JNT ●

Ressources de l'Université en 1999



dont:

■ Enveloppe budgétaire cantonale
240 millions

■ Subvention cantonale relative aux études et bâtiments
50 millions

■ Ensemble des subventions de la Confédération
71 millions

■ Contribution au titre de l'accord intercantonal (AIU)
27 millions

■ Taxe universitaire, intérêts bancaires, etc.
20 millions

dont:

■ Fondations privées
6,7 millions (en 2000)

■ Autres (Union européenne, organismes internationaux, etc.)
environ 77,3 millions

La théologie gérée par une fondation

Depuis 1927, la Faculté de théologie tient sa place dans l'Université de Genève grâce à une fondation. Les parlementaires de l'époque avaient trouvé cette «*astuce juridique*» pour tenir compte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils remettaient le budget de la Faculté entre les mains d'une entité financée à la fois par l'Etat et l'Eglise nationale protestante de Genève (ENPG). Selon la loi actuelle, le canton paye 75% des salaires et l'ENPG (devenue entre temps Eglise protestante de Genève) 25%, les frais de fonctionnement étant pris en charge par l'Université.

«*Nous disposons probablement d'un peu plus de marge de manœuvre*», estime Michel Grandjean, doyen de la Faculté de théologie. Une chaire d'éthique a pu être créée facilement au début des années nonante. Le projet avait été lancé par le Conseil de fondation auprès de l'Université, de l'Eglise et d'éventuels donateurs. La liberté d'action de la faculté est importante, même lors de la nomination de professeurs, pour peu que les limites imposées par l'enveloppe budgétaire soient respectées.

JNT

Pôles de recherche: Genève à la pointe

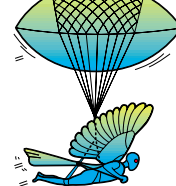
En décembre dernier, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a désigné Genève pour piloter deux pôles de recherche nationaux sur dix. Les deux programmes retenus sont: «*Frontiers in genetics: Genes, chromosomes and development*», conduit par le professeur Denis Duboule, et «*Materials with novel electronic properties*», dirigé par le professeur Øystein Fischer. Jusqu'en 2003, ces groupes recevront de Berne un total de 28,5 millions de francs pour conduire leurs recherches.

En outre, des équipes de l'Université participeront à trois autres pôles sélectionnés: «*Quantum photonics*», «*CIMINT – Computer aided and image guided medical interventions*» et «*Climate variability, predictability and climate risks*».

JNT

PHOTO: OLIVIER VOGELSANG





Des contes souvent dramatiques

«Toute personne est forcément malade un jour et va décéder de quelque chose. Et toute personne voudrait éviter à sa descendance les souffrances qu'elle a connues», note Bernard Fulpius, le président de la Fondation Louis-Jeantet de médecine. Les histoires de ces institutions ressemblent souvent à des contes dramatiques: une fortune personnelle, des blessures de la vie — la maladie, l'absence de descendance, la guerre —, et la mort.

L'homme d'affaires Louis Jeantet est décédé à Genève en 1981 d'un cancer, mal qui avait emporté avant lui plusieurs membres de sa famille. Les prix distribués annuellement depuis 1986 sont destinés «à encourager et à financer les meilleurs travaux dans le domaine de la médecine, aussi bien sous ses aspects cliniques que sous ses aspects fondamentaux, notamment dans le domaine de la cancérologie, des affections cardio-vasculaires et en général de toutes les maladies menaçant l'humanité.

«Ne pas avoir d'enfants n'est pas suffisant pour créer une fondation», remarque Bernard Fulpius. Reste que les cas qui échappent à ce terrible schéma se font rares. Metin Arditi, avec ses enfants et petits-enfants, apparaît bien isolé, lui qui dit disposer de sa fortune pour participer aux activités de l'Université sans justifier de luttes contre les blessures de la vie.

JNT

Souplesse des interventions

Ce monde apparaît extrêmement rigide d'un point de vue réglementaire. Les interventions de ces entités dans les activités de l'Université attestent du contraire. Rapidité et souplesse d'exécution, tels sont leurs atouts.

Un exemple: la Société académique. La vénérable institution, créée en 1888, gère un patrimoine de plus de 37 millions de francs suisses pour près d'un millier de membres. En 2000-2001, elle distribuera à l'Université 1,6 million (contre 1,4 million en 1999). La société finance surtout du matériel, les déplacements de jeunes chercheurs à l'étranger pour des présentations, et les frais de publication de travaux. Dans tous les cas, il doit y avoir des retombées pour Genève. Il lui est exceptionnellement arrivé de prendre en charge le salaire d'un enseignant sur deux ou trois ans.

«Nous avons l'avantage de ne pas avoir de frais d'administration. L'argent va directement à la recherche et à l'enseignement», estime André Hurst, son président, par ailleurs professeur de grec au Département des sciences de l'Antiquité (Faculté des lettres). Les quatorze membres du comité travaillent bénévolement, et seule une secrétaire à mi-temps est salariée. M. Hurst reçoit les requêtes. Les commissions, composées de membres du comité et de spécialistes, délivrent un préavis, et le comité prend sa décision.

«Les demandes qui ont les meilleures chances d'aboutir sont celles qui s'appuient sur différents fonds», constate le président. Il précise: «La Société académique met souvent le pied à l'étrier et le financement est ensuite repris par le FNRS.»

La Fondation Louis-Jeantet de médecine joue aussi, et à une autre échelle, un rôle d'aide au démarrage. Elle paye à hauteur d'environ 2,1 millions de francs par an des postes de professeurs à la Faculté de médecine. «Nous n'avons généralement pas de moyens pour lancer de nouveaux enseignements», constate le Recteur de l'Université, Maurice Bourquin, qui accueille favorablement ce type d'impulsions.

Il précise cependant: «Nous ne pouvons pas assurer la base du fonctionnement de l'Université avec les ressources des fondations. Ces recettes sont fonction de conjonctures très variables, et le financement privé est souvent à court terme. Il permet de payer une chaire pendant trois ou quatre ans, et ensuite l'Université doit prendre la relève. Nous avons besoin d'un financement public qui soit stable pour entreprendre nos projets.»

JEAN-NOËL TALLAGNON ●

Le budget d'un lauréat du Prix Louis-Jeantet

«Campus: — Comment allez-vous employer les 600'000 Fr. du Prix Louis-Jeantet?

Ueli Schibler: — Je ne les ai pas encore beaucoup utilisés. En 1996, j'ai obtenu le Prix Otto Naegeli qui récompense tous les deux ans de 200'000 Fr. un chercheur suisse. Le

groupe est en train d'épuiser ce fonds. Après, nous allons attaquer les 600'000 Fr. du Prix Louis-Jeantet.

— Vous semblez pouvoir envisager les prochaines années avec sérénité?

— C'est vrai. Mais sans ces sources financières additionnelles, ce serait difficile de continuer notre travail confortablement. La recherche en biologie est devenue chère. Pour vous donner un exemple, la production d'un anticorps contre un peptide synthétique d'une protéine coûte 4000 Fr. maintenant. Par conséquent nous réfléchissons plusieurs fois avant d'en commander, alors qu'il s'agit de réactifs communs. Aux Etats-Unis, un chercheur

reçoit quelque chose comme 1 million de dollars par année. Pourtant, les produits coûtent à peu près moitié prix. L'argent, là-bas, on n'en discute même pas.

— Pourquoi restez-vous à Genève? Vous pourriez très facilement faire carrière aux Etats-Unis où vous obtiendriez beaucoup plus de moyens?

— On a des racines et, heureusement, la recherche biomédicale à Genève est d'excellente qualité. Plusieurs de mes collègues en biologie, biochimie et médecine peuvent se vanter d'être parmi les leaders mondiaux dans leur domaine. Et la communication entre nous est exemplaire. Cependant, et d'une manière gén-

DESSIN ORIGINAL: PATRICK TONDEUX



UELI SCHIBLER

Ueli Schibler, professeur au Département de biologie moléculaire de l'Université de Genève, a obtenu l'an passé le Prix Louis-Jeantet. La récompense s'apparente à un Prix Nobel européen en raison de l'argent distribué chaque année par la fondation genevoise. Le lauréat 2000 indique les grandes lignes du budget de son groupe de recherche.

PHOTO: OLIVIER VOGELSANG



rale, la Suisse devrait se montrer bien plus généreuse pour maintenir un tel niveau de recherche. Je ne veux pas dire que personnellement je vais partir. Mais nous allons perdre certains de nos meilleurs jeunes chercheurs. Le marché mondial est actuellement favorable. Plusieurs pays ont décidé d'augmenter leurs budgets scientifiques, notamment dans les biotechnologies. La Suisse risque de ne plus être compétitive. Les jeunes, auxquels on a payé doctorats et postdoctorats, vont aller aux Etats-Unis ou dans des pays européens. Notre département vient par exemple de perdre un jeune professeur qui a accepté un poste de directeur d'une unité Max Planck en Allemagne.

— Comment votre laboratoire fonctionnait-il avant que vous n'obteniez vos deux prix ?

— On était très prudent. Nous étions, et nous le sommes toujours, payés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS). Il y a dix ans, je recevais la même somme que maintenant alors que les dépenses pour mener la recherche ont progressé.

— Combien recevez-vous du FNRS ?

— Le maximum qu'il puisse distribuer à un chercheur biomédical, c'est-à-dire 780'000 Fr. pour trois ans, soit 260'000 Fr. par an. La somme inclut des salaires, et il reste seulement 100'000 à 120'000 Fr.

par année pour acheter des produits. Le département de biologie moléculaire donne pour sa part 25'000 à 50'000 francs par année, sans compter les salaires.

— En quoi une récompense comme le Prix Louis-Jeantet vous est utile ?

— Nous allons pouvoir faire des choses que nous n'osions pas entreprendre auparavant, comme initier de nouveaux projets avec des souris transgéniques et acquérir des technologies nouvelles. Ce qui implique peut-être l'engagement d'un spécialiste pour quelques années. Nous devons cependant rester prudents. Dès qu'il y a un peu d'argent, les collaborateurs pensent que le groupe

est très riche. Mais l'argent peut partir très vite. Certains appareils coûtent facilement dans les 200'000 Fr. Alors on essaye de les acheter à plusieurs collègues.

— Si vous n'aviez pas obtenu de prix, quelles seraient vos autres ressources financières ?

— L'Europe ou un programme international comme Human Frontier Science Program (HFSP). Et puis des fondations suisses et genevoises qui sont très généreuses et utiles, mais limitées dans leurs ressources financières. Elles ont une tâche très importante mais qui ne suffit pas pour faire marcher un laboratoire sur la durée.»

JNT ●